



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article755>

# Comité technique AEFE du 13 février 2019

- AEFE - Instances de l'AEFE - Comité technique -



Date de mise en ligne : mercredi 20 février 2019

---

SNES HORS DE FRANCE

---

## Déclaration SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUipp-FSU (compte rendu du CT et carte des emplois à la suite)

Pour ce premier Comité technique qui suit le scrutin du 6 décembre 2018, les syndicats de la FSU souhaitent remercier l'ensemble des personnels qui se sont mobilisés, ont garanti une forte participation à ce scrutin, et ont renouvelé leur confiance à nos organisations syndicales. Ils confortent ainsi notre syndicalisme de lutte et de proposition. **À l'heure où l'Établissement public est fragilisé et où les attaques se multiplient, les personnels ont ainsi affirmé leur détermination et montré qu'ils refusaient toute atteinte qui porterait préjudice à leur situation administrative, à leurs conditions d'exercice et à leurs droits.** Il faut que ceci soit clairement établi dès à présent et que chacun ait à l'esprit la représentativité issue des urnes. C'est dans ce cadre, Monsieur le Directeur, que **la FSU vous a demandé d'intervenir pour répondre à un article caricaturant la situation de vos personnels enseignants.**

**L'avenir du réseau reste une préoccupation majeure des personnels, tant en Centrale qu'à l'étranger.** Toutefois les Comités techniques se suivent et malheureusement se ressemblent. **Les baisses de crédits continuent d'affecter la Centrale et le réseau** : les postes, les projets, les salaires, les conditions de travail des personnels et donc in fine les conditions d'apprentissage des élèves. Contrairement à ce qui est avancé aujourd'hui, nous affirmons haut et fort que **le modèle AEFÉ fonctionne, mais il faut cesser d'en organiser la déstabilisation qui conduira inexorablement à la destruction de l'opérateur public.** Il faut lui donner les moyens de ses objectifs !

Concernant les postes, on en arrive même, pour ce Comité technique, à anticiper les fermetures pour 2020, qui s'ajoutent à la carte des emplois 2019. **Nous avons atteint un point de rupture, où l'équilibre du réseau est menacé, dégradant davantage l'attractivité et l'excellence des établissements.**

La position aberrante et illégitime de TNR (titulaire non résident) tend à se généraliser et à passer de provisoire à pérenne.

Supprimer des postes budgétaires, c'est aussi précariser davantage les personnels et fragiliser le service public d'éducation à l'étranger.

Ceci les personnels l'ont bien compris. À l'appel des syndicats de la FSU, ils continuent de se mobiliser sous diverses formes : la grève, les boycotts d'examens blancs, de projets pédagogiques... **En France, l'actualité témoigne d'une dégradation de la situation sociale. L'AEFE n'y échappe pas.** Comme en France, le pouvoir d'achat des personnels à l'étranger baisse : ISVL, avantage familial, augmentation de la MGEN, absence de revalorisation des salaires des titulaires et des personnels de droit local. Comme en France, les conditions de travail se dégradent : augmentation de la charge de travail, augmentation des effectifs, pressions accrues des chefs d'établissement, voire pour certains, dérives managériales. **Ne pas répondre à cette colère grandissante vous fait porter la responsabilité d'une détérioration d'un climat social qui peut à tout moment exploser.**

**Monsieur le Directeur, les syndicats de la FSU vous alertent solennellement.** Comme toujours, nous serons présents au côté des personnels pour contrer toutes les attaques, car il est temps que cela cesse. Nous serons également présents, dans le cadre d'un dialogue social ouvert et constructif, comme force de propositions.

## Version imprimable de la déclaration [à télécharger ici](#).

<span class='spip\_document\_1664 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right; width:219px;'><a href="IMG/jpg/fsuengrouge100.jpg" type="image/jpeg">



ENGAGÉ-  
AU QUOTID

---

---

## Cartes des emplois commentées et interventions du SNES-FSU

Ces documents listent les modifications de carte des emplois (créations, suppressions, glissements de discipline) dans le 2nd degré décidées par l'AEFE à ce Comité technique, **pour la rentrée 2019 (phase 3, les modifications s'ajoutent à celles déjà décidées aux Comités techniques précédents en [phase 2](#) et [phase 1](#))** et pour la rentrée 2020 (phase 1).

**Ces documents incluent nos commentaires et interventions en séance. Les deux cartes des emplois (rentrée 2019 et rentrée 2020) ont fait l'objet d'un vote défavorable unanime du Comité technique (8 votes contre).**

[Rentrée 2019 - phase 3](#)

[Rentrée 2020 - phase 1](#)

## Compte rendu du Comité technique, suivi de CT et questions diverses déposées par le SNES-FSU

Le compte-rendu détaillé de nos interventions et des réponses de l'Agence est [à consulter ici](#)